

Motion CA DHG

Les personnels d'enseignement et d'éducation ainsi que les représentant·es des parents d'élèves s'opposent fermement à la logique de restriction de moyens de plus en plus drastique d'année en année, et à la mise en place de groupes de niveau en français et en mathématiques pour les niveaux 6e et 5e à la rentrée prochaine.

Nous voterons contre le tableau de répartition des moyens, qui, de par la faiblesse desdits moyens, ne nous permet pas d'imaginer des dispositifs permettant de répondre efficacement aux besoins de nos élèves issus de milieux très défavorisés, et qui, en raison de la mise en place des groupes de niveau, applique une organisation structurelle contestable sur le fond, mais aussi dans sa forme.

En effet, l'an dernier, la DGH allouée à notre établissement avait été fortement restreinte puisque les prévisions d'effectifs réalisées par la DSDEN prévoyaient l'ouverture de seulement deux classes de troisième. Nous avons été contraints de consommer la quasi-totalité de notre marge pour créer une troisième classe, nous forçant à interrompre des dispositifs de co-enseignement dans plusieurs matières, et un dispositif de soutien à la préparation orale, deux dispositifs qui, au vu des résultats obtenus par nos élèves au DNB 2023, permettaient de soutenir efficacement nos élèves. Considérant notre effectif actuel de 62 élèves de troisième, nous considérons ce choix, si coûteux qu'il fut, comme nécessaire. Nous déplorons que la DGH 2024, reconnaissant pourtant, comme nous, la nécessité du maintien de trois classes de troisième, n'ait pas été ré-abondée en conséquence pour permettre un retour complet des dispositifs que nous avons dû interrompre.

Par ailleurs, la mise en place de groupes de niveau, voulue par le ministère, est pour nous inacceptable car :

- Ce dispositif de groupes de niveau remplacerait celui des groupes de soutien, flexibles et organisé sur des horaires restreints, mis en place l'année dernière, sans que le temps n'ait été laissé à ce dispositif pour être perfectionné, pour faire ses preuves et pour être évalué sérieusement. C'est, pour les chefs d'établissement et pour les collègues impliqués, la marque d'un mépris intolérable envers le travail qu'ils et elles ont engagé, en équipes et en lien avec leurs inspecteurs. Cela renforce le profond sentiment de déconsidération de la profession, lequel participe par ailleurs aux difficultés structurelles de recrutement.

- L'éclatement du groupe classe dès la sixième priverait les élèves d'un repère essentiel et participerait à casser le collectif de travail. Ces effets négatifs déjà observés au lycée, seraient encore plus lourds de conséquences pour des élèves plus jeunes. En préparation de chaque rentrée scolaire, les équipes prennent soin de constituer les futures classes en prenant en compte l'historique scolaire mais également relationnel des élèves, afin de privilégier les dynamiques positives tant dans le travail que dans le climat de classe. Ce travail sera inefficace en Français et en mathématiques du fait de la mécanique rigide du regroupement par niveau des élèves.

- A cela s'ajoute la difficulté qu'auront les professeurs de français et de mathématiques à endosser le rôle de professeurs principaux d'une classe, puisqu'ils ne feront pas cours aux effectifs "classiques". Dès l'année prochaine, mais à fortiori à la rentrée 2025 où ce dispositif de groupes de niveaux prévoit d'être généralisé à tous les niveaux, cela

engendrera des difficultés considérables, si ce n'est une impossibilité pure et simple, pour trouver à chaque classe un professeur principal, et par voie de conséquence, pour assurer le suivi des élèves. Des interrogations se posent également quant à la multiplication des conseils de classe pour les professeurs de Français et de Mathématiques.

- La nécessité d'alignement de la totalité des heures de mathématiques et de français dégraderait fortement les emplois du temps des professeurs et des élèves, au mépris des conditions d'apprentissage pour les premiers et de travail pour les seconds, alors que les difficultés de recrutement n'ont jamais été aussi sévères.

- Cette mise en place est prévue, non pas en ajoutant des moyens supplémentaires, mais, au contraire, dans une logique pluriannuelle de restriction de la DGH. Par exemple, il est prévu pour notre établissement REP+ de constituer, pour les mathématiques en sixième, deux groupes de 15 élèves "en difficulté", et un seul autre groupe de 32 élèves. Cela pose trois questions épineuses : premièrement, au vu de l'organisation de nos salles, la question matérielle ; deuxièmement, la question pédagogique de la transmission des savoirs et de la construction des compétences, question déjà compliquée face à de tels effectifs dans des établissements non-REP ; troisièmement, la question des arrivées d'élèves après la rentrée. En effet, nous constatons chaque année l'arrivée d'élèves, notamment UPE2A, dans les semaines qui suivent la rentrée scolaire. Nous aurons alors le choix de placer ces élèves, aux difficultés souvent profondes, soit dans un groupe déjà surchargé, soit dans des groupes "à effectifs réduits" qui, alors, dépasseront l'effectif visé, nullifiant de fait le bénéfice supposé de ces regroupements.

- Ces groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en sixième et en cinquième à la rentrée 2024 (puis en quatrième et en troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats d'évaluations nationales, sont mis en place en dépit des résultats négatifs de multiples études quant au bénéfice apporté aux apprentissages des élèves.

Nous ne saurions suffisamment insister sur ce dernier point. En effet, outre les difficultés organisationnelles multiples et complexes engendrées par la mise en place de groupes de niveau, c'est une question déontologique et vocationnelle que soulève ce dispositif, tel que voulu par le ministère : quel est le sens de nos métiers si nous ne travaillons pas pour le bien de nos élèves et de leurs apprentissages ?

Enfin, nous souhaitons rappeler que la tâche essentielle de préparer une rentrée scolaire ne peut se faire en fonction d'un dossier de presse et de simples déclarations ministérielles qui n'ont pas été entérinées par des textes officiels.

Nous défendons un collège ayant les moyens de faire réussir, grâce à des effectifs réduits, toutes et tous les élèves étudiant ensemble afin de réduire les déterminismes sociaux et scolaires.

Les personnels du collège René Cassin

Les représentant·es des parents d'élèves